Atelier de quartier – Le Parc de la Bergerie (Cronenbourg)

Réunion du jeudi 2 mars 2023, de 18h à 19h45
À la Maison des projets de la Direction de territoire, 11 avenue Racine

Présents :

- 4 habitants
- Juliette HUBERT, chargée d'animation de la participation citoyenne, Direction de territoire
- Tatiana MATTERN, correspondante de quartier, Direction de territoire

Après rappel des sujets abordés et des décisions prises lors du dernier atelier de quartier, les habitants sont revenus sur la problématique des chiens non tenus en laisse dans le parc. Les habitants indiquent ne voir que trop rarement la Police Municipale au sein du parc et que, en dehors des forces de l'ordre, peu de monde est habilité à faire un rappel de la loi concernant la tenue des chiens en laisse.

La discussion se poursuit sur l'usage de l'aire d'ébats. Un habitant souhaiterait que celle-ci soit déplacée au niveau des jardins familiaux, aux alentours de la route de Mittelhausbergen afin que les habitants ne soient pas contraints de marcher jusqu'à celle déjà installée. L'habitant considère que si l'aire d'ébats est sous utilisée c'est du fait de sa position trop lointaine par rapport aux habitations. Il est alors exposé la réponse du Service des Espaces Verts et de Nature à ce sujet : l'aire d'ébat actuelle a été située à cet endroit pour des raisons de tranquillité et la Ville a investi 20 000€. Il n'est pas envisagé de la déplacer.

La Direction de Territoire apporte ensuite des réponses aux questions et aux problématiques soumises lors du dernier atelier de quartier, notamment sur la proposition de suspendre les panneaux aux arbres ou dans les tunnels sous gestion de la SNCF. Il n'est pas possible d'accrocher des panneaux aux branches d'arbres pour ne pas les abimer dans leur développement, aucune installation de ce type n'existe sur le territoire de l'Eurométropole. Concernant les tunnels, il faudrait se rapprocher de la SNCF, mais en général il est plus difficile pour intervenir sur le patrimoine. Enfin, la Direction de Territoire rappelle que les 3 barbecues seront remplacés au printemps (aux mêmes emplacements que les actuels qui sont dégradés).

Enfin, les habitants sont invités à faire des propositions de panneaux : un habitant montre notamment les photos prises dans le parc et alentours (un seul panneau réglementaire affiché pour tout le parc), ainsi que des exemples de panneaux dans d'autres villes en France. La Direction de Territoire présente ensuite un catalogue de différents panneaux existants dans les parcs de la ville (voir document joint en annexe).

Éléments de signalétique

Informations à trouver sur le panneau :

- Indiquer les droits et devoirs de chacun
- Faire des formulations positives : ce que l'on peut faire au parc (et pas seulement les interdits)
- Mettre une phrase d'accroche pour rappeler de manière générale le civisme
- Utiliser des pictogrammes pour situer dans le parc et valoriser l'ensemble des aménagements disponibles :
    - Les barbecues (+ aplat de couleur pour délimiter ?)
    - L'aire d'ébats pour chien (+ aplat de couleur pour délimiter ?)
    - L'aire de fitness
    - Le terrain multisport
    - Le terrain de tennis
    - Les aires de jeux
    - Le terrain de pétanque
    - La fontaine
    - Les chemins éclairés de nuit
- Utiliser des pictogrammes pour indiquer et interdire :
    - L'utilisation d'engins à deux roues motorisés au sein du parc
    - L'utilisation de barbecues en dehors de ceux mis à disposition par la collectivité
    - L'obligation de tenir son chien en laisse
    - L'obligation de jeter des déchets dans les poubelles prévues à cet effet
- Une annotation « vous êtes ici » pour que chacun puisse se repérer
- Indiquer un contact générique (téléphone et mail) pour des éventuels signalements
- Il a été convenu de ne pas ajouter d'images ou photos afin de ne pas surcharger le panneau
- Il a été convenu de ne pas traduire le texte dans des langues étrangères puisque les pictogrammes doivent suffire à la compréhension par toutes et tous.

Les habitants présents à la réunion préfèrent privilégier ces panneaux d'information plutôt que les petits panneaux qui valorisent les arbres « remarquables » dans le parc, jugés moins prioritaires.

Les habitants suggèrent d'associer les enfants (classes scolaires ou activités avec le CSC) pour la pose des panneaux, de manière symbolique et pour favoriser les chances du meilleur respect des panneaux.

Format des panneaux :

- Proposition d'utilisation du panneau bleu aux abords de la médiathèque. Support existant mais pas de signalisation sur celui-ci.
- Priorisation des emplacements aux différentes entrées du parc, de la plus importante à la moins importante, car potentiellement un choix à faire en fonction du budget.
- Structures suffisamment solides pour que cela soit pérenne.

Design des panneaux :

- Demander à une agence / du graphisme pour faire un panneau esthétique

Calendrier et prochaines étapes

- L'objectif donné est de réaliser et installer les panneaux pour cet été 2023.
- Les habitants souhaitent se réunir rapidement afin de pouvoir avancer sur le projet.
- Les habitants souhaitent que l'on se réunisse dans le parc pour le prochain atelier

La prochaine réunion est fixée au 22 mars 2023 à 17h30

➔ Rendez-vous dans le parc de la Bergerie, sous le panneau d'affichage « vide », à l'arrière du Centre socio-culturel Victor Schoelcher, proche de l'ancienne fontaine.

Pour la prochaine réunion, chacun est invité à créer un « brouillon » de panneau avec les éléments cités lors de l'atelier

La Ville prépare également une esquisse / un prototype de panneau : voir image ci-jointe.